



13 mars 2018

CFE-CGC Sidérurgie



Faits marquants de la réunion du Comité d'Entreprise Européen ArcelorMittal (7 et 8 mars 2018 à Luxembourg)

Santé et sécurité

Déjà 3 accidents mortels en 2018 : deux Kryviy Rih et un à Temirtau (2 sous-traitants et 1 interne).

Le taux de fréquence de janvier est à 0,66, en progression par rapport à 2017. A noter que le TF des sous-traitants est aujourd'hui meilleur que celui du personnel interne !

Organisation du groupe

Début mars, nomination d'**Aditya Mittal** au poste de Président du Groupe, ce qui traduit la prise de responsabilités de plus en plus grande, notamment dans les discussions avec la Commission Européenne.

Départ en retraite d'Henri Blaffart, DRH Groupe - qui a notamment été Directeur du Centre de Recherche de Maizières et du site de Florange - fin mars 2018. Il est remplacé par **Bart Wille** [arrivé le 1^{er} janvier 2018, 33 ans d'expérience dans les RH chez Unilever, Bekaert], qui rapporte directement à LN. Mittal.

Résultats 2017

Chiffre d'affaires à 68,7 Md\$ inférieur à 2012-2014 mais l'**EBITDA** a atteint son **record** de la décennie à **8,4 Md\$**.

L'**Europe** est toujours la première contribution aux résultats du groupe avec un EBITDA de **3,5 Md\$**, meilleur résultat depuis la crise.

Record des expéditions à 85 Mt.

Le prix de vente moyen augmente de 20 %.

1,9 Md\$ ont été investis en 2017.

La part de l'automobile représente 18% du total des ventes en 2017 (en baisse par rapport à 2016).

Redressement net du **segment des mines** en termes de profitabilité (35% d'EBITDA par Chiffre d'affaires), 36 Mt de fer vendues en 2017.

Objectifs et perspectives 2018

- **3,8 Md\$ d'investissements** (dont plus de la moitié sur Ilva et augmentation de capacité au Mexique). Les perspectives par marché sont positives sur tous les continents, particulièrement au Brésil qui sort de la récession.
- **Faire remonter la valeur des actions** en réduisant encore l'endettement à 6 Md\$ avec limitation du versement des dividendes tant que cet objectif n'est pas atteint. Reprise des opérations de croissance avec une joint-venture avec Nippon Steel pour l'acquisition d'Essar Steel en Inde.
- **1^{er} trimestre 2018** : les résultats devraient être conformes à ceux du 4^{ème} de 2017, les prix sont toujours à la hausse.

Taxes protectionnistes « Trump »

Après une annonce de mesures hyper protectionnistes le 2 mars, Donald TRUMP a signé le 8 mars des taxes sur les importations d'aluminium (10%) et d'acier (25%). Evidemment, les réactions s'enchaînent, Commission Européenne, Ministre de l'Economie français... Le début d'une guerre commerciale ?

Le Mexique et le Canada sont provisoirement exemptés, le président américain appelant ses autres partenaires à négocier des accords commerciaux bilatéraux. Globalement pour le groupe cela ne serait pas catastrophique, vu des principales agences de notation, l'opération serait même neutre pour le groupe ArcelorMittal.

Si la part des exportations USA au sein d'ArcelorMittal n'est que de 4 %, mais concerne particulièrement Industeel et Long Products.

Ce qui nous interroge à la CFE-CGC, c'est où vont aller les produits qui sont aujourd'hui importés par les USA ? N'y a-t-il pas un risque de répercussions induites sur le marché européen ?

Rachat d'Ilva par ArcelorMittal

(suite de la procédure d'information et de consultation du CEE).

Le rachat d'ILVA est soumis à trois conditions cumulatives :

1. Un **accord tripartite** : Etat italien, ArcelorMittal et syndicats ;
2. L'**autorisation de la Commission Européenne** (avis de la DG Concurrence), qui pourrait imposer des conditions, cessions de sites...
3. Obtenir un **permis de produire** (aspects environnementaux)

Les conséquences des récentes élections législatives en Italie (en attente d'un gouvernement), la position de certains élus ou tribunaux locaux qui réclament la fermeture totale de l'usine de Tarante, la position de la Commission Européenne font qu'aujourd'hui le projet de rachat par ArcelorMittal reste incertain !

Revue « aciers plats automobile »

Tendances

Connectivité, voiture électrique, autopartage, allègement ...

D'ici 2022, on verra des voitures électriques avec 500-600 km d'autonomie (Volkswagen).

La réduction du poids a bénéficié à l'acier au détriment de l'aluminium.

La dernière norme 6d Diesel est très contraignante et vise à éliminer progressivement le diesel des centres villes (CO₂ et NOx).

Pour atteindre les nouvelles normes d'émission de CO₂ (< 66 g), la seule solution est l'électrique. Mais les batteries Co-Li sont fabriquées en Chine en position dominante. Le réseau électrique sera-t-il suffisant pour recharger toutes ces batteries ? Le passage à l'électrique va bouleverser également la fiscalité, les taxes sur le diesel et l'essence représentent, pour la plupart des pays, une source de revenu énorme.

Rôle de l'acier

C'est la solution ! Avec la diminution du coût d'une batterie (1000\$/kWh actuellement, 100 \$/kWh d'ici 2022-2025) l'acier va passer devant l'aluminium en termes de compétitivité. Le dernier modèle de Tesla est 100 % acier. Plus on allège le poids du véhicule plus l'autonomie augmente. Sur les châssis l'acier reste prépondérant même sur les voitures électriques.

Qualité et service resteront les éléments de différenciation compétitive. Exemple avec le partenariat Smart Factory (Audi-ArcelorMittal).

Croissance acier électrique : la capacité de St Chély n'est pas suffisante et ce n'est pas le lieu optimal pour répondre aux exigences futures (540 000 tonnes en 2030). La compétition ne vient pas des concurrents européens mais chinois (China Steel Taiwan).

Révision de la directive européenne quota de CO₂ (ETS)

Les conséquences de la nouvelle Directive

La révision de la Directive sur le marché du carbone pour la période 2020-2030 vise à **réduire de 40% les émissions de CO₂** en favorisant la remontée du prix du carbone. Elle a été adoptée le 27 février dernier par le Conseil Européen. Le volume des quotas distribués sur la période à venir va diminuer de 2,2% par an, il manquera à fin 2030 25 % de quotas gratuits par an.

En compensation pour les secteurs soumis à la fuite de carbone (dont la sidérurgie), un fonds pour l'innovation aidera les industriels dans la transition bas carbone, en complément du programme-cadre 9 (FP9) pour l'innovation et la recherche. IndustriAll a obtenu que ces projets dits de transition prennent en compte la reconversion des salariés impactés par la décarbonation de l'économie.

Pour ArcelorMittal, les améliorations obtenues l'ont été grâce à l'appui des groupes politiques socialistes européens (allemand et tchèque notamment). Au niveau du Conseil Européen les pays les plus "réticents" : Suède et ... France

La liste 2020-2030 des secteurs à fuite de carbone doit être établie avant la fin 2018 : l'acier liquide y figurera mais quid des tubes et de la forge ?

La Commission Européenne estime qu'avec cette nouvelle directive le prix du CO₂¹ pourrait remonter à 35 € dès 2023.

Ce qui est inquiétant, c'est la non-définition précise des benchmarks issue de cette nouvelle directive. Les négociations avec la Commission Européenne se poursuivent au cours du T2. Suivant les critères retenus par la Commission Européenne, l'expert du CEE affirme que le Groupe aura suffisamment de quotas jusqu'en 2030.

Ajustement aux frontières : le Groupe va demander, lors de la révision annuelle de l'ETS, la mise en place de mesures de taxation des produits importés.

La Chine envisage de créer son propre système ETS indexé sur le système européen et lancent des programmes de rupture technologique à faible intensité carbone. Les sidérurgistes asiatiques investissent déjà très fortement dans **l'efficacité ressources** (matière et énergétique) au niveau des process.

Le plan d'action ArcelorMittal

Emission mesurée de CO₂ pour 1 tonne de HRC : 1 815 kg (coke, gaz naturel, calcaire). Les ¾ des émissions sont issues du haut-fourneau. Depuis 2008, Flat Products a diminué ses émissions de 8% en travaillant sur la consommation de charbon à coke.

Depuis 2016, AM Europe a investi 18,7 M€ dans l'efficacité énergétique dont 25% directement liés aux émissions de CO₂.

- Transformation de gaz de haut-fourneau en Ethanol à Gand : fermentation biologique → matière première pour l'industrie chimique.
- Remplacement du gaz naturel par gaz à basse valeur calorifique à Gijón et Gand
- Co-injection du gaz (Asturies) : moins de coke.

A plus long terme (10 ans), c'est la R&D qui prend le relais. Les technologies existent mais c'est le déploiement qui coûte cher. Eurofer l'a chiffré à 10 Md€ sur 10 ans. Demande d'un volet "Acier" dans le programme FP9 de l'UE.

Le manque de quotas gratuits de CO₂ et l'inéluctable augmentation du prix du CO₂, auront des répercussions sur le prix de revient de nos usines intégrées de Fos et Dunkerque. Peut-être pas dès 2020, mais très certainement à partir de 2025.

Nous aurons donc à défendre la compétitivité de notre sidérurgie française, afin qu'elle ne soit pas pénalisée par des distorsions de concurrence ! La CFE-CGC continuera d'y contribuer par ses actions auprès des autorités européennes, gouvernement français ...

¹ 10 €/ CO₂ à ce jour

FORUM DE DISCUSSION « AVENIR DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE » (Dillingen le 12 mars)

La CFE-CGC était présente à Dillingen le 12 mars, lors de cette réunion organisée par la Commission Européenne sur l'avenir de la sidérurgie européenne.

La réunion s'est déroulée en présence de Frans Timmermans, Premier Vice-Président de la Commission Européenne (le bras droit de Jean-Claude JUNCKER), Mme Annegret Kramp-Karrenbauer, Ministre-Présidente du Land de Sarre, et beaucoup de représentants d'IG METAL !

Deux sujets ont été traités :

1. Directive européenne ETS (quota CO₂)
2. Taxes protectionnistes « Trump »

Taxes américaines

En ce qui concerne les taxes US sur l'acier (et l'aluminium) décidées par le Président des Etats-Unis, Frans Timmermans a rappelé que la Commissaire au Commerce, Madame Cecilia Malmström a rencontré le Secrétaire américain au Commerce (Wilburg Ross, ancien administrateur d'ArcelorMittal !) pour demander l'exemption de l'Europe de ces mesures.

Si on n'obtient pas cette exemption, la Commission a prévu des mesures de rétorsion sur d'autres produits mais elle souhaite privilégier le dialogue en rappelant les règles du commerce mondiales telles que définies par l'OMC. Les questions se sont faites insistantes quant à la réactivité de l'Europe, Frans Timmermans a rappelé qu'il fallait toujours demander l'avis des 28 membres de l'UE. Il a de plus affirmé que, face à une arrivée probable d'acier sur le marché européen suite à ces taxes américaines, l'Europe était aujourd'hui désormais mieux armée après la refonte des instruments de défense commerciale pour se défendre. Mais le risque de déstabilisation des prix est bien réel !

A plusieurs reprises, le représentant du Land de Sarre a évoqué la sidérurgie transfrontalière Sarre-Lor-Lux comme étant une donnée historique et culturelle de la région. Et bien entendu, il n'y avait aucun représentant local français (Région Grand Est) dans la salle !

Pour la CFE-CGC, si les conséquences directes (volumes d'acier français exportés aux USA) apparaissent limitées, le risque de perturbation du marché européen est le risque majeur. Les politiques, que ce soit au niveau de la Commission Européenne ou du gouvernement français, l'ont compris.

Directive ETS

Les Allemands continuent de se battre pied à pied pour réclamer des quotas gratuits, alors que la France a visiblement abandonné ce combat !

Est-ce définitif ou devons-nous continuer, collectivement, d'interpeller le gouvernement sur cette question ?

L'autre question concerne la référence d'émission de CO₂, la référence prise en compte (benchmark) étant de 1,3 tonne de CO₂/tonne d'acier en voie fonte est, dans l'état actuel des technologies, complètement inatteignable. Nos meilleures usines européennes émettent environ 1,7 à 1,8 t CO₂/t d'acier.

C'est pourtant cette valeur de référence qui a été retenue – pour le moment ? – pour le calcul des quotas alloués à la sidérurgie européenne. Il semble encore possible de demander son relèvement, en tout cas le message a été transmis à la Commission Européenne.

Espérons qu'il soit entendu !

Rejoignez la CFE-CGC sidérurgie :

- Facebook : Cfe-Cgc Sidérurgie
- Twitter : @cfecgc_side
- Contact : siderurgie@metallurgie-cfecgc.com